



**Mercredi 17 mars 2021**

Des initiatives ici et ailleurs : problèmes concrets et pistes de solution

**Animation et préparation du Forum :**

Julie Guillemot : coordonnatrice du Conseil du Saint-Laurent

Cécile Régazzi : coordonnatrice adjointe du Conseil du Saint-Laurent

Sonia Racine : conseillère en développement collectif à Communagir

**Avec en soutien :**

Line Petitclerc, directrice générale de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage

Jean Lacerte, citoyen de la municipalité de L'Islet

Étienne Bachand, directeur adjoint du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire

---

**Synthèse des échanges**

De 50 à 65 personnes (ministères, acteurs municipaux, OBNL, recherche...) ont participé à cette deuxième matinée.

- **Conférence « *Se regrouper pour agir : le projet Adaptation Péninsule Acadienne (PAPA)* »** (Marion Tétégan Simon, directrice à la recherche chez Valorès et professeure associée à l'université de Moncton)

Pour rejoindre la conférencière :

Marion Tétégan Simon :  
[marion.tetegan@umoncton.ca](mailto:marion.tetegan@umoncton.ca)

- **Conférence « *Accompagner l'adaptation, le cas de Sainte-Flavie (MRC de La Mitis)* »** (Géraldine Colli, chargée de projet en résilience côtière et environnement de la municipalité de Sainte-Flavie)

Pour rejoindre la conférencière :

Géraldine Colli :  
[geraldine.colli@sainte-flavie.net](mailto:geraldine.colli@sainte-flavie.net)

- **Panel « *Nos communautés en action* »**

Pour rejoindre les panélistes :

Michel Samson, Comité côtier de Notre-Dame-du-Portage :  
[directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca](mailto:directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca)

Jean Lacerte et Jean Morisset, Comité consultatif en protection de l'environnement de L'Islet  
[directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca](mailto:directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca)

Marianne Gagnon, Conseillère en développement durable et Comité climat de la ville de Rivière-du-Loup  
[marianne.gagnon@villerdl.ca](mailto:marianne.gagnon@villerdl.ca)

Durant cette matinée, les échanges ont porté sur des thèmes déjà abordés le 10 mars : le **réseautage**, la **sensibilisation**, la **mobilisation** des citoyens et des élus, les avantages et les défis des **regroupements**. Les **aspects réglementaires** tels qu'abordés dans la Péninsule acadienne et à Sainte-Flavie ont suscité plusieurs commentaires et questionnements. On revient sur l'importance de bien communiquer sur les cadres réglementaires et l'exemple de Sainte-Flavie est inspirant à ce sujet. La possibilité, dans le cadre d'une stratégie de retrait, de **maintenir des espaces naturels et des accès publics** vers le fleuve soulève aussi de l'intérêt. La dimension temporelle se retrouve en filigrane de plusieurs des thèmes discutés. Les exemples présentés mettent bien en lumière l'ancrage des démarches dans le « **temps long** » et sur l'importance des **allers/retours** entre moments de réflexion et prise de décision. Ainsi à Shippagan, entre l'introduction des cartes représentant les risques côtiers et le dépôt d'un plan d'adaptation, il s'est écoulé 8 ans. Cependant durant cette période, des choix ont été faits et contribuent à la résilience de la communauté (sensibilisation, mobilisation d'élus et de citoyens, réglementation...). La **capacité d'action des milieux** est aussi mentionnée : quelles peuvent être les stratégies pour des petites municipalités ? La **concertation** entre acteurs (chercheurs, municipalités, ministères, citoyens, OBNL, ...) resterait un des aspects à améliorer pour faciliter une prise en charge, rapide, cohérente et visant le long terme, des enjeux climatiques par les communautés côtières.

## Apprentissages en lien avec les discussions des 10 et 17 mars

(Extrait du cahier du participant du 23 mars)

### Six thèmes ressortent

#### 1. Concertation

Que cela soit entre ministères **ou** entre ministères/OBNL environnementales ou communautaire/municipalités/recherche, la concertation doit être renforcée. Comment développer plus de liens ? Quels sont les modèles actuels ? Comment pourraient-ils être améliorés ?

Apprentissages (matinées des 10 et 17 mars)

- Le projet en Gaspésie favorise les liens (création/renforcement de ponts) OBNL-citoyens-municipal-chercheurs – (ministères) : un modèle ? Mais ce collectif dépend d'une subvention de 3 ans.
- Sainte-Flavie : avoir une ressource humaine favorisant les négociations et les échanges MSP-municipal-riverains
- PAPA (Projet Adaptation Péninsule Acadienne) : Valorès a un rôle qui serait à cheval entre ceux de : « Ouranos/LDGIZC UQAR/ZIP » ce qui facilite les liens entre la recherche et son application terrain
- Rivière-du-Loup : avoir une ressource humaine qui fait des liens entre acteurs municipaux (employés et élus) + recherche (Panacées) à l'échelle de la municipalité

#### 2. Se regrouper / travailler ensemble

Pour mettre en commun des ressources, développer des approches plus cohérentes, obtenir du financement, les regroupements ou partenariats sont des approches expérimentées dans plusieurs régions.

Apprentissages (matinées des 10 et 17 mars)

- En termes de territoire, sur quelles bases se regrouper ?** Autour des enjeux côtiers ou des changements climatiques ? Interconnaissances préalables (=déjà travaillé ensemble) ? Besoins communs déjà bien définis ou à définir ensemble (=se regrouper pour avoir une approche réglementaire cohérente, pour mettre des ressources en commun, pour sensibiliser ensemble ?)
- Bien évaluer les défis versus les gains : ville de Rivière-du-Loup fait le choix de travailler en premier à l'interne notamment parce qu'elle a l'avantage d'avoir la capacité financière de dégager du temps pour une personne pour piloter le dossier.
- Quel modèle ?** Partenariats entre différents types d'organismes (modèle Baie des Chaleurs), entente de partage de services (ex. : la personne assignée à la gestion des milieux hydriques est déléguée en soutien aux inspecteurs municipaux MRC de Montmagny)

- Intérêt d'avoir une mixité des partenaires (différents types d'organisation) ce qui répond à un besoin de concertation
- Choix à faire selon les financements possibles

### 3. Prévenir plus que réagir

Le défi du temps et de l'anticipation : la séquence attendue serait de générer des données sur les risques et d'en tirer des conclusions pour justifier des interventions proactives (priorisation d'enjeux et de secteurs, zonages d'accommodation ou de retrait, conservation et restauration des milieux naturels, adaptation des mesures d'urgence...). Ces données ne sont pas toujours précises ou accessibles. Comment se préparer malgré cela ? Utiliser des données imprécises, générer des données adaptées aux besoins ... ? De plus les tempêtes frappent, régulièrement, il faut aussi se préparer à « réagir » : mieux répondre aux riverains, former le personnel qui devra intervenir...

Apprentissages (matinées des 10 et 17 mars)

#### Prévention :

- Importance de certains facteurs pour mobiliser (une « catastrophe », des projections crédibles, des acteurs clefs sensibles ...)
- PAPA : choix de travailler avec les citoyens et avec des allers/retours chercheurs-municipalités-citoyens pour valider et choisir des scénarios inondations/submersions avec des données « assez brutes ». Le processus est différent au Québec ce qui amène des délais, mais plus d'homogénéité dans l'application du cadre.
- Les municipalités ont besoin d'être accompagnées (par les ministères, les citoyens, les chercheurs) pour justifier des choix sur le long terme alors qu'à court terme, il y a des conséquences négatives associées à ces choix (voir 6<sup>e</sup> thème de discussion « financement et réglementation : choix difficiles pour les municipalités »).
- Le travail et une planification sur plusieurs territoires favorisent la vision globale et à plus long terme (ex. : éviter la compétition entre petits territoires).

#### Mieux réagir :

- Des villages se dotent de systèmes d'alerte
- Des inspecteurs collaborent pour partager leur expertise
- Documents associés aux cadres réglementaires vulgarisés pour faciliter le dialogue avec les riverains

### 4. Restauration et conservation des écosystèmes côtiers

Les écosystèmes côtiers subissent eux aussi les effets des changements climatiques. Ils sont aussi, depuis longtemps, impactés par divers phénomènes : invasion de plantes exotiques, drainage, artificialisation du littoral... Pourtant, ils offrent de nombreux services écologiques et favorisent notamment la résilience des communautés confrontées aux risques côtiers (ex. : atténuation de la force des vagues ou absorption de surplus d'eau).

Les stratégies d'adaptation aux changements climatiques comprennent souvent un volet restauration et conservation de ces écosystèmes.

Apprentissages (matinées des 10 et 17 mars)

- Sainte-Flavie en est à l'étape de réfléchir à la valorisation et à la conservation/restauration des terrains rendus non constructibles (projet été 2021).
- Il peut y avoir là une opportunité pour rendre le littoral au public
- La restauration implique un suivi et un entretien sur le long terme. Comment le planifier/financer ?
- Des stratégies seraient à développer pour avoir davantage de terrain public et naturel en zone côtière (servitudes, achats...)
- Impliquer les riverains dans la restauration/naturalisation de leurs propres terrains ... tout en respectant leurs besoins de protéger leurs habitations peut être un défi
- Transférer l'expertise sur la restauration

## 5. Communiquer, sensibiliser et mobiliser

Lors des interventions, le besoin de **sensibiliser et d'informer** les citoyens sur les enjeux associés aux changements climatiques et les mesures à prendre est revenu régulièrement. Cette sensibilisation doit aussi se faire auprès des élus et du personnel municipal. En effet, même si le changement climatique est un phénomène globalement connu, ses conséquences au niveau local peuvent être sous-estimées, de même que les risques côtiers.

Ce transfert d'information est à la base de la **mobilisation** des acteurs, mais pas forcément suffisant, l'implication des citoyens, par exemple dans des comités ou des processus de concertation, favorise leur mobilisation. Le développement de compétences pour réagir également (adaptation de bâtiments, restauration côtière...). Mais maintenir durablement leur implication est un défi.

Apprentissages (matinées des 10 et 17 mars)

### **Sensibilisation /communication :**

- PAPA a une stratégie de sensibilisation régionale
- Projet Baie des Chaleurs propose des activités d'information : conférences en ligne, activités terrain sur la dynamique côtière avec des experts - <https://adaptationcotierebdc.com/>
- [Communication changement climatique et Covid 19](#) :
- Les projets proposent des bulletins d'informations destinés à toute la population
- Sur la réglementation : [Sainte-Flavie](#) et Baie des Chaleurs, une interface Web (à venir) permettant aux riverains de mieux comprendre le cadre réglementaire
- Restauration côtière : [Guide comité ZIPSE](#) - comment aller plus loin ?

### **Mobilisation :**

- Cas de la Baie des Chaleurs : activités dédiées aux citoyens prévues dans le projet
- Cas PAPA : comités de citoyens pour discuter des cartes, des enjeux, participer à la proposition de recommandation

-Comités municipaux côtiers/climat/environnemental; la réalisation de projet concret (ex. : recharge Notre-Dame-du-Portage) facilite la mobilisation, de même qu'avoir une ressource humaine pouvant épauler les comités.

## 6. Financement et réglementation : choix difficiles pour les municipalités

Les municipalités sont amenées à faire des choix importants : réglementer les usages sur le bord du fleuve en tenant compte des risques côtiers actuels et futurs et engager des ressources dans la planification de l'adaptation. Le financement de ces démarches est un défi d'autant plus que les revenus des municipalités sont liés au foncier dont la valeur explose en bord de fleuve. Ces choix génèrent des coûts et doivent être justifiés auprès de la population. Des outils comme les analyses coûts-avantages peuvent aider à prendre des décisions (voir projet PANACÉES de la MRC de Rivière-du-Loup).

Apprentissages (matinées du 10 et 17 mars)

Plusieurs questions ont été soulevées relativement aux aspects réglementaires associés aux démarches présentées et portent sur :

- Les effets des changements réglementaires : application, changement de vocation des bâtiments, suivis de ces effets ...
- Zonage et responsabilité des propriétaires (et nouveaux propriétaires) + compensation pour pertes d'usage
- Besoin de vulgariser ces règlements (voir thème de discussion 5)

Pour ce qui est du financement en dehors des subventions et du budget d'opération des municipalités, il ne semble pas y avoir beaucoup de pistes.

- Voir cependant : [forum national pour l'action climatique](#)
- Centre Intact d'adaptation au climat : [Tenir compte des actifs naturels](#) :
- FMC : [Mesurer la valeur des actifs naturels](#)